

En terminant sa communication, notre collègue adresse une pensée émue à la mémoire de M. Surmay, qui avait collectionné ces objets, et ses remerciements à M. et Mme Hocquet-Surmay pour leur don, qui vient combler une lacune dans la suite historique des collections du Musée Vivienel.

**

M. le C^{te} de Breda présente une pièce romaine en argent trouvée dans un champ, près du Bac-à-Taumône, à Choisy-au-Bac.

Notre collègue M. Hémerly donne quelques indications sur cette pièce de l'empereur romain Volfusien (251-254) dont voici la description :

IMP. CAE. C. VIB. VOLVSIANO AVG.

Son buste radié à droite.

Rf. AEQVITAS AVGG.

L'Équité debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance. (Cohen, n° 8).

**

M. Hémerly signale que nos collègues, M. et Mme Mourichon, se proposent de faire une étude sur l'Iconographie de Compiègne et ses environs. Cet intéressant travail sera le bienvenu pour nos confrères et les personnes qui collectionnent les vieilles gravures, les estampes et les lithographies. Aussi M. Hémerly fait-il appel à ceux de nos collègues qui possèdent une collection de gravures et de pièces rares, de bien vouloir en avertir M. Mourichon, 29, rue Hippolyte-Bottier, à Compiègne, afin que son étude soit aussi complète que possible.

**

Notre collègue présente ensuite la photographie d'une statue de Jean de Rouville provenant du mausolée de ce chevalier, qui

existait jadis dans le chœur de l'église du Meux (Oise). Ce seigneur du Meux, décédé à Hespinal le 27 juin 1635, est représenté en costume de cheval-légers, à genoux sur un coussin ; les mains sont brisées.

Cette statue, dont l'épithaphe est transcrite dans le travail de M. le chanoine Morel — Epigraphie du Canton d'Estrées-St-Denis, Bul. S. Hist., 1920, p. 86 — est actuellement placée dans le jardin de M. Delafalze, propriétaire au Meux, et exposée aux dégradations des intempéries, ce qui est profondément regrettable.

M. Hémerly nous présente encore une monnaie en bronze des Suesions au type de Janus, trouvée sur le chemin des Plaidiers, en forêt de Compiègne, près du carrefour du Dragon, et une monnaie en potin attribuée aux Eduens représentant une tête casquée à gauche et au revers un animal grossièrement figuré, trouvée à St-Nicolas-de-Courson.

**

A la suite de ces communications, pour remplacer le travail de M. Tenailon, excusé, M. Desmarest donne lecture d'une étude sur les Templiers à Compiègne, rédigée en partie d'après des notes laissées par M. de Marsy.

La date de l'établissement des Templiers à Compiègne ne peut être fixée avec certitude. Cet établissement eut lieu sous Richard, nommé abbé de St-Corneille en 1197, sur un terrain appartenant à cette même abbaye. De son côté, Agathe de Pierrefonds avait donné aux Templiers un pré, situé devant le pont de Compiègne, qu'en 1212 André de Coufours, grand maître de l'Ordre, céda à la ville moyennant un cens annuel de 20 livres, qui sera payé plus ou moins régulièrement au cours des siècles et fournira matière à procès. De même la possession de leur maison sera contestée aux Templiers par les abbés de St-Corneille, qui
